

Les installations solaires de Thomas Barbier rapportent déjà - Saint-Joachim

vendredi 22 mai 2009



«**En trois semaines, mes panneaux ont produit 603 kilowatts ce qui me rapporte 360 €**», se félicite Thomas Barbier, paysagiste à l'île de Mazin. Depuis fin avril, il a installé une installation solaire sur un bâtiment de son entreprise. 32 modules solaires photovoltaïques représentant une puissance totale de 7 360 watts crête (puissance maximum). «**J'apporte ma petite contribution dans la lutte pour protéger notre planète. L'énergie solaire s'imposait et c'est un amortissement rentable avec une garantie de production de 80 % sur 25 ans.** »

Pour Thomas Barbier, il s'agit de produire une énergie renouvelable propre tout en réalisant un placement financier intelligent en alliant l'aspect écologique au rentable. Le retour sur investissement pour un professionnel est de 10 à 13 ans, pour un particulier, de 7 à 10 ans. Cela varie en fonction du crédit d'impôt et du prix d'achat de l'électricité (0,60 € le KW pour une installation comportant une intégration au bâti et 0,30 € le KW pour une installation au-dessus du toit).

«**L'installation a duré une semaine avec la découverte d'une pente du toit, la pose du bac acier, des rails et des panneaux.** » Après l'étanchéité de l'ensemble et le branchement, c'est prêt. A l'intérieur du bâtiment, le courant continu produit par les modules passe par un coupe-circuit, sécurité oblige, puis par des onduleurs qui le transforment en courant alternatif. Ce courant passe par un disjoncteur avant d'être injecté au réseau dans un compteur producteur EDF.

«**En 2020, notre part d'énergie produite propre et renouvelable devra atteindre 23 % de la production totale d'énergie en France,** » précise l'installateur S comme Solaire.